



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS
AUX SOINS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Déclarer, Localiser, Sauver

Guide utilisateur

Créer un compte – profil exploitant

Ministère de la santé et de l'accès aux soins

07/05/2025

Table des matières

Conditions à suivre pour utiliser ce guide	2
Etapes à suivre	3
1. Se rendre sur le portail Géo'DAE	3
2. Renseigner mes informations	3
3. Validation du compte.....	5
4. Refus du compte	6

Conditions à suivre pour utiliser ce guide

- Ce document consiste à expliquer **comment créer un compte avec un profil exploitant** sur la base nationale Géo'DAE dans l'objectif de déclarer un DAE ou bien suivre son parc sur la base nationale.

Conditions :

Vous êtes :

- **Exploitant** d'un établissement recevant du public (ERP)
- **Un particulier**

Vous avez installé un DAE sur votre site, vous souhaitez le déclarer.

Définitions

- **Un exploitant** est une personne **propriétaire** ou locataire du défibrillateur. L'article R.5211-5 du code de la santé publique dispose qu'un **exploitant d'un dispositif médical est une personne physique ou morale disposant d'un dispositif médical**, assurant la responsabilité juridique de l'activité requérant l'utilisation de ce dispositif ou le mettant à disposition de tiers. Il est **juridiquement l'exploitant du DAE**.

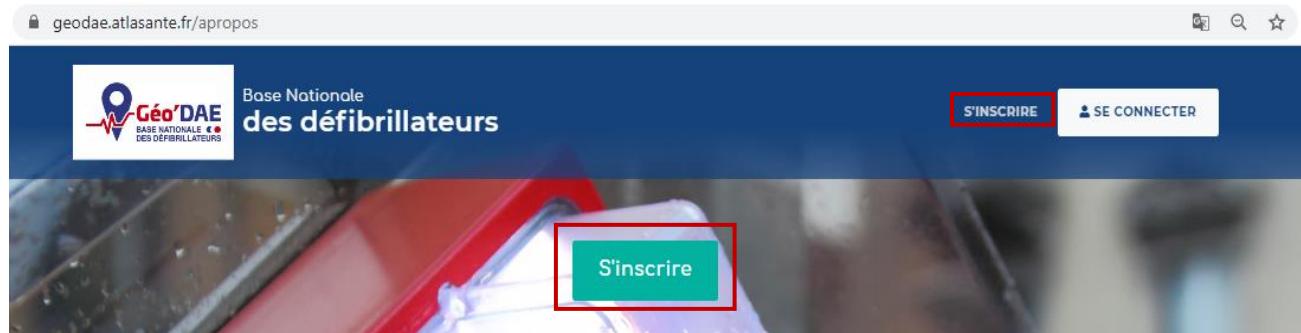
Autres demandes :

- Si vos questions correspondent aux modes d'utilisation d'un DAE, son installation, les obligations relatives à l'acquisition d'un DAE, vous pouvez vous référer à la Foire aux Questions présente dans le lien ci-suit : [GeoDAE_FAQ_v1.pdf](#)
- Pour toute autre question, vous pouvez contacter la Cellule Données à l'adresse suivante : contact@geodae.sante.gouv.fr

Etapes à suivre

Pour déclarer son DAE, la première étape est celle de la création de compte, qui est une **étape obligatoire avant la déclaration et la validation de son DAE.**

1. Se rendre sur le portail Géo'DAE



Pour vous inscrire sur le portail Géo'DAE, vous devez vous rendre sur la page d'accueil du portail :
<https://geodae.atlasante.fr/apropos>

En cliquant sur un des boutons s'inscrire, vous arrivez sur le lien suivant :
<https://geodae.atlasante.fr/inscription>.

2. Renseigner mes informations

Tous les champs **sont obligatoires et sont indiqués par un astérisque ***.

CRÉATION D'UN COMPTE

Profil * ?

Propriétaire ou locataire d'un DAE identifié au code SIREN

Nom * ?

Prénom * ?

Email * ?

Type de structure *

Code SIREN * ?

Code SIRET ?

Raison sociale * ?

Numéro de téléphone avec indicatif * ?

- 1) Sélectionnez le profil « Propriétaire ou locataire d'un DAE identifié au code SIREN » ou « Propriétaire ou locataire d'un DAE identifié au code SIREN »

NB : Privilégiez les profils en fonction des situations suivantes :

- **SIREN** : il s'agit du numéro d'identification de l'entreprise de son siège social
- **SIRET** : le numéro SIRET sert à identifier chaque établissement dont une entreprise dispose. Une entreprise a autant de numéros SIRET que d'établissements
- Si vous êtes un particulier, vous pouvez sélectionner exploitant au SIRET ou au SIREN.

- 2) Complétez le nom du propriétaire du compte.
- 3) Complétez le prénom du propriétaire du compte.

NB : Dans ces champs d'information, merci de bien vouloir renseigner votre nom et prénom et non le nom de votre société ou de votre établissement.

- 4) Complétez l'adresse mail du propriétaire du compte.

NB : Il est recommandé que l'adresse mail corresponde à une adresse générique afin qu'elle soit toujours opérationnelle, quelque que soit la personne ayant créé le compte.

- 5) Sélectionnez le type de structure à partir du menu déroulant :

- Je suis une entreprise ou association
- Je suis une administration / une collectivité publique
- Je suis une copropriété / un particulier

- 6) Complétez le code SIREN ou SIRET de votre établissement, en fonction du profil choisi. **Merci de ne pas ajouter d'espace entre les chiffres de votre numéro SIREN ou SIRET.**

- 7) Une fois le Code SIREN intégré, vous n'avez pas à compléter la Raison Sociale. **Elle est remontée automatiquement à partir du SIREN.**

- 8) Complétez votre numéro de téléphone. L'indicatif du numéro de téléphone doit être présent. Vous pouvez cliquer sur  pour avoir plus de précisions.

NB : Il est conseillé d'indiquer un numéro de téléphone pérenne et non pas affecté exclusivement à un titulaire. Par exemple : le téléphone fixe ou mobile inscrit dans les répertoires annuaires pour contacter la société. Si la personne en charge de la déclaration des données n'est plus présente, le numéro de téléphone référencé doit rester joignable.

Métropole	+33
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	+590
Guyane	+594
Martinique	+596
La Réunion, Mayotte	+262
Saint-Pierre-et-Miquelon	+508
Nouvelle-Calédonie	+687
Polynésie Française	+689

- 9) Une fois tous les champs complétés, cliquez sur le bouton « Valider ».

3. Validation du compte

- Une **notification apparaît confirmant la validation de la demande de création de votre compte.** Pour fermer ce message d'information, veuillez cliquer sur « OK ».



- Une fois la validation faite, **vous recevrez d'ici quelques minutes un premier mail vous confirmant la transmission de votre demande aux administrateurs.** Ce mail est généré automatiquement.

ven. 26/03/2021 09:53
Plate-forme DAE <contact@geodae.sante.gouv.fr>
DAE : Création de compte

À TEST , Marie

Marie TEST,

Votre demande de création de compte a été transmise aux administrateurs le 26/03/2021 à 09:52. Vous recevrez prochainement par courriel vos paramètres de connexion pour GéoDAE.

Cordialement

Administrateur GéoDAE
ps: Ce message est généré puis envoyé automatiquement par GéoDAE

Si vous n'avez pas reçu le mail, merci de vérifier dans vos courriers indésirables. S'il n'est pas présent dans vos courriers indésirables, veuillez écrire à contact@geodae.sante.gouv.fr.

- Une fois le compte validé, **vous recevrez un second mail vous informant de la validation de votre compte.** Ce mail est généré automatiquement.
- Le mail de validation de compte vous transmet un lien **pour créer votre mot de passe** (de 8 à 12 caractères maximum). Cliquez sur le lien pour créer votre mot de passe.

ven. 26/03/2021 11:28
Site ATLASANTE <site@x020.alkante.com>
Atlasanté : Demande de création de compte acceptée

À TEST , Marie

Marie TEST,

Votre demande de compte au Atlasanté a été acceptée le 26/03/2021 à 09:53. Vos paramètres de connexion sont les suivants :

- Identifiant : mtest
- [Cliquez sur ce lien pour créer votre mot de passe.](#)

Atlasanté est accessible à l'adresse : <https://www.atlasante.fr/>

Cordialement
Administrateur GéoDAE

ps: Ce message est généré puis envoyé automatiquement par Atlasanté.

Veuillez saisir votre nouveau mot de passe

Identifiant

mtest

Mot de passe

Confirmer le mot de passe

Valider

✓ Succès

Vos identifiants de connexion ont été modifiés avec succès !

[Retour au site](#)

4. Refus du compte

Une fois la demande du compte validée, il se peut que certaines informations transmises ne soient pas suffisamment précises ou claires. Dans ce cas, **vous recevez un second mail vous informant du refus de création de votre compte.**

Le mail vous présente les raisons du refus. Pour que le compte soit validé, vous devez vous rendre sur la page d'accueil du portail Géo'DAE <https://geodae.atlasante.fr/apropos> et faire une nouvelle demande de création de compte. Il faut ainsi reprendre la procédure de création de compte à partir de la page 3 « renseigner mes informations ».



ven. 26/03/2021 11:28

Site ATLASANTE <site@x020.alkante.com>

Mail de refus d'une demande de création de compte exploitant et mainteneur par la cellule de données

À TEST , Marie

Bonjour,

La création de votre compte a été refusée sur la Base Nationale GEODEAE. Voici la raison du refus :

- Merci de bien vouloir renseigner vos nom et prénom à la place de Responsable sécurité de la mairie.
- Merci de renseigner les rubriques qui vous sont proposées

Nous vous prions de recevoir, nos salutations distinguées.

A bientôt,

Cordialement,

La Cellule de données GEODEAE.

PS: Ce message est généré puis envoyé automatiquement par Atlasanté.